Dépôt légal - 2e trimestre 1983

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite intérieure des eaux, gouffre, tourbière
Cours d'eau intermittent ou tassé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Avrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

PRINCIPAUX GROUPEMENTS D'ESSENCES

Résineux

Épinette noire	E
Épinette noire avec Mélèze	E (Me)
Épinette noire avec Pin blanc	E (Pb)
Épinette noire avec Pin gris	E (Pg)
Épinette noire avec Pruche	E (P)
Épinette noire avec Sapin	E (S)
Épinette noire avec Thuya	E (C)
Mélèze	Me
Mélèze avec Épinette noire	Me (E)
Pin blanc	Pb
Pin blanc avec Épinette noire	Pb (E)
Pin blanc avec Sapin	Pb (S)
Pin blanc avec Thuya	Pb (C)
Pin gris	Pg
Pin gris avec Épinette noire	Pg (E)
Pruche	P
Pruche avec Épinette noire	P (E)
Pruche avec Sapin	P (S)
Sapin	S
Sapin avec Épinette noire	S (E)
Sapin avec Pin blanc	S (Pb)
Sapin avec Pruche	S (P)
Sapin avec Thuya	S (C)
Thuya	C
Thuya avec Épinette noire	C (E)
Thuya avec Pin blanc	C (Pb)
Thuya avec Sapin	C (S)
Résineux	R
Épinette noire occupe plus de 75% de la surface terrière	E (E)
Mélèze	M (Me)
Pin blanc	Pb (Pb)
Pin gris	Pg (Pg)
Pruche	P (P)
Sapin	S (S)
Thuya	C (C)
Résineux (aucune essence composante prédominante)	P (R)
Mélèze	Me (R)
Pin blanc	Pb (R)
Pin gris	Pg (R)
Pruche	P (R)
Sapin	S (R)
Cèdre	C (R)

Mélangés

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Bétulaie à bouleau blanc avec Résineux	Bb R (F)	Bb R (R)
Bétulaie jaune avec Résineux	Bj R (F)	Bj R (R)
Bétulaie jaune avec Résineux & Pin blanc ou rouge	Bj R (F)	Bj R (Pb)
Érablière avec Résineux	Er R (F)	Er R (R)
Érablière avec Résineux & Pin blanc ou rouge	Er R (F)	Er R (Pb)
Feuillu intolérant avec Pin blanc	Fi Pb (F)	Fi Pb (R)
Feuillu intolérant avec Pin gris	Fi Pg (F)	Fi Pg (R)
Feuillu intolérant avec Résineux	Fi R (F)	Fi R (R)
Mélangé humide	Mh (F)	Mh (R)
Mélangé sec	Ms (F)	Ms (R)
Tremblaie avec Résineux	Tr R (F)	Tr R (R)

Feuillus

Bétulaie à Bouleau blanc	Bb
Bétulaie à Bouleau jaune	Bj
Érablière	Er
Érablière à Bouleau jaune	Er Bj
Érablière à Feuillu intolérant	Er Fi
Érablière à Feuillu tolérant	Er Ft
Feuillu humide	Fh
Feuillu intolérant	Fi
Feuillu sec	Fs
Tremblaie	Tr

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Rivière
Ligne de transport d'énergie
Lac
Terrain agricole cultivé — A
Terrain agricole abandonné — A a

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (2m)	2 (8m)	3 (12m)	4 (15m)	5 (18m)	6 (21m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	A6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	B6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	C6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	D6

ORIGINE

Coupe totale — ct
Brulis — br
Chablis total — cht
Épidémie sévère — es
Friche — fr

PERTURBATION

Coupe partielle — cp
Chablis partiel — ch p
Épidémie légère ou moyenne — el
Brulis partiel — br p

CLASSES D'ÂGE

30 (ans)
50 "
70 "
90 "
30-70 "
70-30 "
50-90 "
90-50 "
Jr (jeune irrégulier)
Vr (vieux irrégulier)

Peuplements en régénération (Lr) : Le signe + indique que la régénération dépasse 5 mètres en hauteur. Exemple : Rr ct +

CARTOGRAPHIÉ PAR ..... ing. for.
SONDAGE ..... ing. for.
PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE : 1979
ANNÉE DE PUBLICATION : 1981

Divisions territoriales en date du : 80/0/1

31 I 8	21 L 5	21 L 6	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31 I	21 L 4	21 L 3	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31 H 16	21 E 13	21 E 14	

21 L/4 S.O.I

DÉCLINAISON MAGNÉTIQUE : 18°

ÉQUIDISTANCE DES COURBES : 10 MÈTRES

2

FORÊT PRIVÉE